



2016-2017

Dispositif d'accompagnement et catalogue de formation
S.A.A.D - Services d Aide A Domicile



Contact : S. BELBEY - Tel: 05 90 93 20 82 - 06 90 35 81 45
Email: ac3sgp@orange.fr
www.ac3sformation.fr

Antilles Conseil Spécialisé
Sanitaire et Social

Organisme de formation N 95970156757

Lieu de formation : sur site ou Abymes et Basse Terre

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation au vieillissement de la société (ASV) met fin à l'ancien régime d'option applicable aux SAAD. Les structures agréées se doivent de détenir une autorisation spécifique pour intervenir au titre de l'APA et de la PCH. Le cahier des charges de l'agrément (2011) demeure opposable aux SAAD agréées, les SAAD autorisées se voient opposer un nouveau cahier des charges (2016).
Ce qui veut dire aussi qu'un SAAD peut avoir deux cahiers des charges s'il est à la fois agréé et autorisé.

Dans ce contexte FORMER VOS EQUIPES ET VOUS ACCOMPAGNER dans les nécessaires évolutions auxquelles vous êtes confrontés est un enjeu majeur dans votre démarche qualité.

Nos principes d'actions sont adaptés en fonction de la culture des organisations médico sociales dans le respect des valeurs suivantes :
L'importance de l'écoute et de la médiation - Le respect absolu de tous les interlocuteurs - La confidentialité et la neutralité

AC3S Antilles Conseil Spécialisé Sanitaire et Social a été créée par Samia BELBEY en 2009 et possède **une habilitation formation continue N° 95970156757** et **une habilitation à l'évaluation Externe agréé par l'ANESM H2013-10-1315** délivrée par l'ANESM Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des ESSMS.

2

Ancienne Directrice de Pôle dans le secteur médicosocial, elle intervient comme Consultant en organisation et en management auprès des administrations, des entreprises, des collectivités et des associations. Professionnel du conseil depuis plus de 10 ans, **AC3S est spécialisé dans l'accompagnement et la formation des salariés et futurs salariés des établissements et services du secteur social et médico-social.**

Elle possède une expertise reconnue dans le domaine de **la gestion de projets** et propose à ses clients les méthodes et outils pour travailler **en mode collaboratif nécessaire au travail pluridisciplinaire** des équipes des établissements sociaux et médico-sociaux.

Issue du secteur médicosocial et titulaire d'un Master en Management – Ressources Humaines elle a également une connaissance et une pratique des outils d'analyses stratégiques, de prospectives, d'organisation et de management.

L'équipe d'AC3S est composée d'une équipe de Formateurs - **consultants/évaluateurs Guadeloupéens, de profils variés, apportant des expériences et des compétences complémentaires.** Ces expériences connues et reconnues, ils les ont développées dans les secteurs sociaux, médico-sociaux voire publics mais également dans l'environnement économique privé, leur permettant d'apporter un œil neuf et extérieur à votre besoin.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT – DEMARCHE QUALITE

Appui à l'élaboration du projet de service	P.4
Appui à l'évaluation interne	P.5
Evaluation Externe	P.6

NOTRE CALENDRIER DE FORMATION 2016 – 2017

FORMATION POUR DIRECTEUR - RESPONSABLE DE SITE – RESPONSABLE DE SECTEUR - COORDINATEUR -	P.7	3
FORMATION AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES – ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL - AUXILIAIRE DE VIE – AIDANT FAMILIAUX.	P. 8 – 9	

PREPARATION AUX CONCOURS D'ENTREE AUX ECOLES MEDICO SOCIALES	P.10
--	------

ANALYSES DES PRATIQUES – REGULATION – ACCOMPAGNEMENT A LA FONCTION D'ENCADREMENT	P. 10
--	-------

MODALITES DES DISPOSITIFS ET FORMATIONS SUR SITE ET HORS SITE	P. 11
---	-------

NOTRE PEDAGOGIE – L'APRES - STAGE - NOS CONTACTS	P. 12
--	-------

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT – DEMARCHE QUALITE

APPUI A L'ELABORATION DU PROJET DE SERVICE

Entre 5 et 10 jours selon la taille de l'entreprise.

Par Comité de pilotage et la démarche participative des collaborateurs, l'appui méthodologique du consultant-formateur permettent, dans le respect des recommandations de l'ANEMS de prendre en compte les évolutions majeures du secteur, de définir la stratégie du service et de poser les principes d'action pour les 5 années à venir.

Contenu – 3 Etapes

Diagnostic de l'existant: Analyse de la situation du service: organisation – fonctionnement – qualité des prestations.

Plan stratégique du service: Evolution de l'offre et des prestations - Organisation et management

Le Projet de service: Description des évolutions nécessaires du service en termes d'objectifs, d'actions, de moyens, d'échéances.

La démarche est participative, AC3S vous accompagne tout le long de son élaboration et vous aide à la rédaction de votre projet de service.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT – DEMARCHE QUALITE

APPUI A L'EVALUATION INTERNE Entre 5 et 10 jours selon la taille de l'entreprise.

L'évaluation interne constitue une étape importante de votre démarche d'amélioration continue de la qualité. Elle vous donne l'occasion d'identifier les points forts et les pistes d'amélioration de votre organisation. Elle représente pour votre service, un levier pour mettre en œuvre un management par la qualité

Contenu – 4 Etapes

Définir le cadre de l'évaluation : Nous vous aidons à énoncer les fondements des activités déployées, à identifier les missions, les valeurs et les principes d'action et à définir les objectifs et modalités spécifiques de l'évaluation à mener.

Recueillir les informations pertinentes et fiables Il s'agira alors de piloter la démarche d'évaluation interne selon un phasage, un calendrier et des principes de méthodes, de déontologie et de communication préparés en amont ; avec la participation des parties prenantes.

Informier et comprendre les informations : Vous bénéficiez de notre appui pour le tri des informations collectées et l'analyse des écarts constatés sur différents registres. Les points forts de votre service seront soulignés et ses pistes d'amélioration feront l'objet d'un plan d'action selon des axes de développement.

Pilotage des suites de l'évaluation interne : Nous vous aidons à rédiger le rapport d'évaluation interne et à élaborer les plans d'amélioration continue. Enfin, vous

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT – DEMARCHE QUALITE

L'EVALUATION EXTERNE Entre 3 et 5 jours selon la taille de l'entreprise.

L'évaluation externe constitue une étape importante de votre démarche d'amélioration continue de la qualité. Elle vous donne l'occasion de rendre visible les points forts et les pistes d'amélioration de votre organisation.

Pour les SAAD: Tous les SAAD doivent désormais conduire 2 évaluations externes : la première au cours des 7 années suivant l'autorisation et la seconde au plus tard 2 ans avant le renouvellement de cette autorisation. Pour les services anciennement agréés, la Loi prévoit qu'ils font procéder à l'évaluation externe à la date à laquelle leur agrément aurait pris fin. Toutefois, il est précisé que cette obligation ne peut intervenir dans les deux ans suivant la date de promulgation de la loi. Ainsi, l'évaluation devra donc être conduite en 2018 ou 2019 pour les services dont l'agrément arrive à échéance en 2016 ou 2017. Pour les services dont l'agrément prenait fin en 2016 ou 2017, l'évaluation doit donc être conduite en 2018 ou en 2019. Attention: la certification des services autorisés n'emporte pas renouvellement automatique de l'autorisation, comme c'était le cas auparavant dans le cadre de l'agrément.

Contenu – 3 Etapes

Le projet d'évaluation partagée :

Votre service va être examiné à l'aide d'un dispositif co-construit avec vous, reposant à la fois sur le cadre réglementaire général et sur les particularités et spécificités de votre situation et environnement.

La réalisation de l'évaluation: Des visites, des entretiens individuels ou collectifs se déroulent selon un planning conjointement préétabli. Ils donnent lieu à des notes et comptes-rendus dont le contenu discuté tout au long de la démarche.

La conclusion de l'évaluation: Lors de la réunion de clôture, les principaux éléments sont communiqués et discutés. Un rapport d'évaluation vous est adressé pour d'éventuelles remarques avant transmission à l'autorité ayant délivré l'autorisation

NOTRE CALENDRIER DE FORMATION 2016 - 2017

DIRECTEUR - RESPONSABLE DE SITE – RESPONSABLE DE SECTEUR - COORDINATEUR -

Intitulé de la formation	2016				2017					
	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Elaboration et mise en œuvre des outils de la loi du 2/2002			16 - 17 - Abymes		18-19 - Abymes		15 - 16 Abymes		17 - 18 Abymes	
L'évaluation interne et externe dans le secteur : définitions, enjeux				6 - 7 Abymes			7 - 8 Abymes			
Le projet de service: Elaboration - mise en œuvre et évaluation		6 - 7 Abymes	16 - 17 Basse Terre	8 - 9 Abymes	19 - 20 Basse Terre		8 - 9 Abymes	5 - 6 Basse Terre		1 ^{er} - 2 Abymes
Être référent qualité				13 - 14 Basse Terre				26 - 27 Abymes		
L'entretien professionnel: quand? Pour qui? pourquoi? Pour quoi? comment?					16 - 17 Abymes				29 - 30 Basse Terre	
Développer son identité de manager			3 - 4-7 Abymes			6 - 7 - 8 - Basse Terre				6 - 7- 8 Abymes

PRATIQUES PROFESSIONNELLES – ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL - AUXILIAIRE DE VIE – AIDANT FAMILIAUX.

Intitulé de la formation	2016				2017					
	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Préserver l'autonomie de la personne			Complet		13- 24 Abymes		6 - 7 Basse Terre			
Accompagner la fin de vie et communiquer avec les familles		Complet				9 - 10 Abymes				9 - 12 juin Basse Terre
Accompagner une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer			Complet		25- 26 Abymes			13 - 14 Basse Terre		
Instaurer une relation d'aide auprès des personnes âgées	Complet				13 - 24 Abymes			13 -14 Basse Terre		
La diététique au service du plaisir des repas	En intra									
Aide à la toilette: une approche à la relation				13 - 14 Abymes			17 - 20 Basse Terre			
Accompagner une personne âgée dépressive			Complet			14 - 15 Basse Terre			2 - 3 Abymes	

PRATIQUES PROFESSIONNELLES – ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL – AVS – AMP – AIDANT FAMILIAUX.

Intitulé de la formation	2016				2017					
	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Les pathologies du vieillissement	Complet	17 – 18 Abymes		5 – 15 Basse Terre			21 – 22 Abymes			13 – 14 Basse Terre
Savoir intervenir auprès d'une personne handicapée psychique			Complet			13- 16 Abymes				
Maintenir l'hygiène corporelle de la personne dépendante			8 – 9 Basse Terre		6 – 13 Abymes			10 – 11 Basse Terre		15 – 16 Abymes
Bienveillance et prévenir la maltraitance	Complet	17 – 18 Abymes	10 – 14 Abymes	6 – 7 Basse Terre	6 – 16 Abymes	6-7 Basse Terre	10 – 17 Abymes	3 – 4 Basse Terre	4 - 5 Abymes	19 – 20 Basse Terre
Accompagnement en fin de vie			12 – 16 Abymes		27 – 30 Basse Terre		24 – 27 Abymes		4 – 5 Abymes	
Gestes et postures manipulation de la personne		13 – 14 Abymes				13 – 16 Basse Terre			15 – 16 Abymes	

DISPOSITIF INDIVIDUEL :

PREPARATION AUX CONCOURS Réussir les épreuves à l'entrée des écoles des travailleurs sociaux.

Condition d'accès et public : Être âgé de 18 ans - Avoir le bac ou non - Entretien individuel de motivation - Étudiants, Demandeurs d'emploi, Salariés

Préparation au concours: Accompagnant Éducatif et Social (Ex DEAVS et AMP) - Moniteur Éducateur - Éducateur Jeunes Enfants - Éducateur Spécialisé - Assistant de Service Social

Objectifs de la formation : Maitriser le programme des matières essentielles présentes aux épreuves - Acquérir une méthodologie pour chaque épreuve. - Expérimenter les sujets de concours. - Acquérir de nouvelles connaissances pour le concours.

Durée de la formation : 270 heures, comprenant 235 heures en centre et 1 stage d'immersion professionnelle de 35 heures.

VAE – VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE – Entre 21 et 24 heures

Toute personne, quel que soient son âge, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins trois ans d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

Cette certification peut être un diplôme, tels que Éducateur Spécialisé, Moniteur Éducateur, Accompagnant Éducatif et Social E.J.E, Assistant de Service Social, Moniteur d'Atelier, ETS...

DISPOSITIF A LA CARTE:

Ces dispositifs permettent de prendre du recul face aux difficultés rencontrées avec les personnes accompagnées, de prendre conscience de ce qui a mené à la difficulté ressentie, et, le cas échéant, modifier ses représentations et ses croyances professionnelles.

Analyse des pratiques professionnelles – Accompagnement à la fonction d'encadrement – Accompagnement au changement – Régulation d'équipe

10

MODALITES DES DISPOSITIFS ET FORMATIONS SUR SITE ET HORS SITE

Sur site : Les formations se déroulent dans le cadre du **plan de formation**, à l'initiative de l'employeur.

Le plan de formation comprend 2 catégories d'actions: les actions d'adaptation au poste de travail, ou liées à l'évolution des emplois et au maintien dans l'emploi dans l'entreprise. Les actions de formation pour le développement des compétences des salariés.

Toutes nos formations - action peuvent se décliner sur site et en réponse à vos spécificités ou dans le cadre de mutualisation entre dispositifs.

Les formations sur site durent entre 3 et 5 jours, elles sont élaborées à partir des thèmes de stages présentés, que nous adaptons à votre structure à partir de votre cahier des charges et après vous avoir rencontré pour identifier vos besoins et vos attentes.

Les formations sur site vous permettent de:

- Répondre de manière particulièrement ciblée à vos attentes et vos préoccupations actuelles.
- Définir ensemble des objectifs opérationnels de la formation
- Travailler à votre rythme sans perturber le fonctionnement du service ou de l'établissement.
- Moduler la durée et le déroulement de la formation - action
- Former votre personnel sans déplacement.

Hors site, elles se déroulent ZAC Dugazon au Abyes en Inter établissements dans le cadre du **Compte Personnel de Formation**

NOTRE PÉDAGOGIE

Chaque stage proposé est personnalisé en allant au plus près des préoccupations des professionnels. Nous souhaitons qu'il réponde à la possibilité de faire participer un grand nombre de professionnels, dans des conditions d'organisation aisées. Ces stages de formation permettent aux équipes de se retrouver pour acquérir des savoirs ; et réfléchir à des situations communes afin de réutiliser leurs connaissances, au quotidien.

Au cours du même stage plusieurs approches pédagogiques sont proposées, adaptées au public pour soutenir la motivation des participants :

- ∞ va et vient entre les apports théoriques et les applications pratiques,
- ∞ démonstration de leur possible adaptation dans la pratique professionnelle quotidienne ;
 - ∞ études de situations choisies par le formateur mais aussi par les stagiaires ;
 - ∞ Synthèses, élaboration de fiches, grilles d'observation,
- ∞ travail demandé aux stagiaires entre les sessions de stages, à partir des supports des cours remis, pour développer et encourager l'autoformation et la mémorisation des acquis.
 - ∞ Un livret pédagogique du stage est délivré à la fin de chaque formation.

12

L'APRÈS STAGE

Envisager l'Après-stage fait partie de notre mission; et ceci dès la conception du stage afin que le stagiaire utilise au mieux ce qu'il a appris. L'objectif est tout d'abord que l'information reçue soit conservée de façon durable, et réinvestie au quotidien après la réalisation du stage.

NOS CONTACTS

Nos interventions et formations se déroulent à : Abymes - ZAC Dugazon - Basse Terre - URMA
Et sur Site

S. BELBEY - Tel: 05 90 93 20 82 - 06 90 35 81 45

Email: ac3sgp@orange.fr www.ac3sformation.fr